

1^o, un lion issant entre deux plumes d'autruche;
2^o, les meubles de l'écusson en cœur. Sans L.
(cachets en cire rouge) (Ibid.).

H.-Chr. von Busch, *Titular Obrist* (colonel titulaire) du régiment « Baron Blettendorff », figure sur la liste de recensement de ce régiment, dressée, à Palerme, le 20 décembre 1730, comme âgé de 50 ans, natif de Saxe, évangélique, marié, sans enfants, servant l'empereur depuis 11 ans, 5 mois, et séjournant, actuellement, à Trapani.

Buschman, voir **Steinhaus**.

Busleyden, *Her Giltze van Buszleiden*, échevin d'Arion et homme de fief de la prévôté d'Arion, scelle l'acte des époux *Giltze van Survelt* et *Gilliet van Dieccort*, 1498 (st. de Trèves) : une fasce, accompagnée en pointe d'une rose C. : une tête et col de licorne, colletée, bouclée. L. : *S Gils van Busleiden* (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N^o 1884).

— *Valerean von Bouszleiden*, ami de *Claude von der Nuerburg* (*Neufchastel*), seigneur du Fay, Grancey, Berbourg, etc., et de *Godart*, seigneur *zur Veltz* (voir **Rochette**), 1500 (st. de Trèves); *Valerian de Busleyden*, receveur général de Luxembourg, seigneur d'Aspelt et de *Gyrsche* (Guirsch), déclare avoir reçu, par Bonne de Boulay, *douhaigiére de Neufchastel* et du Fay, etc., la part et porcion

que messire Nicolas de Ouden Esche, chevalier, avoit... es villaiges, hommes, rentes et revenus de *Munespach* (Münzbach), *Schitteringen* (Schuttrange) et *Ottringen* (Oetrange), partant en tiers avec *Claude dorley* (d'Orley), escuier, seigneur de *Lincières* (Linster), et ceulx *dottenges* (Ottange), le tout tenu en fief de ladite dame, à cause de *Beurepart* (Berbourg), laquelle part avait été confisquée à feu « monseigneur du Fay », son mari, pour les demerites dud[it] messire Nicolas, et lesdits époux en avaient joui paisiblement pendant plus de trente ans (suivent les détails sur les revenus), 1508, le 30 avril : mêmes écu et C. L. : *S' Valerian de Besleide* (Ibid., Nos 2081, 2188*).

Busleyden (Guillaume van), échevin de Bruxelles, 1570 : sceau décrit T. I, p. 352 (G., c. IV, N^o 540).

Busschere, voir **Donckere**, Suppl.

Buten, voir **Quaderebbe**.

Butoer[s], voir **Pape**.

Butoir, voir **Mouland**; **Moyland**, Suppl.

Buttere, voir **Weert**.

Buuc, voir **Maes**, Suppl.

C

Ceccano, *Anibaldus*, ... *episcopus tusculanus, sancte Romane ecclesie cardinalis, apostolice sedis nuntius*, 1342 : dans le champ du sceau, ogival, trois saints, sous un dais; dans le bas, un prélat mitré en oraison, agenouillé au-dessus d'un écu : parti; au 1^{er}, une demi-aigle, mouvant du parti; au 2^d, un fascé de six pièces, les 2^e, 4^e et 6^e chargées de cinq (2, 2 respectivement 1) croissants. L. :
... di mis (G., c. II).

L'acte ne révèle pas le nom de famille du prélat.
GAMS, *Series episcoporum*, p. XIX, cite : Annibal de Ceccano, évêque de Frascati, autrefois *Tusculum*.

Celles, voir **Serclaes**, **Villers**; **Berlaimont**, Suppl.

Cel[l]ier, *Onofry* de Cellier, échevin de Liège, 1532 : trois étrières; au franc-quartier chargé d'un lambel, accompagné de cinq billettes couchées, trois en chef, deux en pointe, rangées en fasces. C. cassé. L. : *Onifr* *Cellier* (Arch. de l'Etat, à Hasselt, Seigneurie de Heers) (voir **Velde**).

Cerf, *Warnier de Chierf*, maire et échevin de mon-

seigneur Jean de *Dongleberch* (Dongelberg), chevalier, seigneur de *Loncamp*s (Longchamps), dans sa cour dite le *court delle Vauls*, à Noville-sur-Mehaigne, 1447 : un fretté; au chef fruste. L. : .
Wa *do* (Abb. de la Ramée, Etabl. relig., c. 3179, A. G. B.).

Cerf, *Stroichar du Chierf*, maire et échevin de la cour *delle Vaulx*, à Noville-sur-Mehaigne, 1456 : un fretté; au chef chargé d'une molette. C. : une tête et col de ... (aigle?) entre un vol. L. : .. *Iehan* (Ibid.).

CHALON, voir **Merode**.

CHAMONT, voir T. I, p. 357.

Jaquemart van Chamont figure comme receveur du duc de Brabant, à Jodoigne, dans le compte de la Saint-Jean 1380 à la Saint-Jean 1381, et 1381-82 (C. C. B., reg. 2366, 2367).

Champagne, voir **Simon**.

Chantraine, voir **Sart**.

Chantre, voir **Spitael**.

Chapelier (Jean-François), curé des Tailles, district de Houffalize, province de Luxembourg, 1787 : une triangle, accompagnée en chef d'une étoile et en pointe de trois besants, ou tourteaux, rangés en fasce. L'écu ovale. Cq. couronné (?). C. : indistinct. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46390).

Charage, voir **Clarye**.

Charles, voir **Stalens**.

Charneux, *Dominus Walterus de Charnoir, avunculus et manburnus d'Egidius de Charnor, armiger*, reçoit, pour celui-ci, du Brabant, une rente par le receveur de Maestricht, 1364, le 3 septembre : une croix échancrée ; au franc-quartier burelé, chargé d'un lion brochant. L. : ✠ S' Walt de Char...
...tio Sti Paul (!) (Chartes des ducs de Brabant, N° 1914).

— *Walterus de Chayrnoyr, canonicus maioris ecclesie leodiensis ac prepositus ecclesie beate Marie traiectensis*, tuteur dudit *Egidius de Chayrnoyr*, reçoit cette rente, 1366 : même écu. L. : ✠ S Walti de Charnoir canci leods (Ibid., N° 2081).

— *Adulphus de Charneut, miles, magister ... ac scabinus civitatis leodiensis*, tuteur de son fils, Henri, reçoit, du Brabant, une rente sur Maestricht, 1368 (n. st.), le 7 mars : même écu. L. : ✠ S A...t de Charnoir (Ibid., N° 2174) (voir **Mouland** ; **Moyland**, Suppl.).

Chastel, Jeanne de la Croix, dame de Mainrieu, Laglisoel, Lisseroel (Lisserœulx), Monviaulx (Mouviaux ?), Boussoit, Estrepy (Strépy), Bracquegnies, Espiennes (Spiennes), etc., veuve de noble homme messire Robert du Chastel, dit de la Howardrie (Howarderie), chevalier, seigneur d'Inglinghem, Holisien, Espinzelles, la Cessoye, etc., déclare tenir, du château d'Harlebeke, la seigneurie de Zwiynvoorde, dans la paroisse de Derlicke (Deerlijk), avec rentes seigneuriales, etc., qu'elle a héritée de noble dame madame Jeanne Ruffault, dame de Boussoit, Estrepy, Bracquegnies, Espiennes, etc., sa tante, morte, à Boussoit, le 20 octobre 1624 ; 1625, le 20 mai : écu en losange, parti ; au 1^{er}, un lion couronné, surmonté d'un lambel (**Chastel**) ; au 2^d, une croix latine, les trois bras supérieurs recroisetés, soutenue d'une pierre hexagonale (**Croix**). L. :ame Tenne de C..... (Fiefs, N° 9776).

— (*Hector-Jan du*), *filius Jo[ncke]r Gheeraerdt, heere van Triolis*, déclare tenir, de la Salle d'Ypres, une rente sur un bien sis à *Roosebeke* (West-Roosebeke), 1640, le 23 janvier (il signe : *Hector Jan Du Chastel*) : trois lions couronnés, accompagnés en cœur d'une tour et au point du chef d'une étoile. C. : un lion couronné issant. L. : S Hector ... du Chastel (Fiefs, N° 3943).

Chastel (Le comte Ferdinand du) et le comte du Chastel de la *Howardrie* [es], administrateurs de la « fondation des vieux hommes de Watrelos, domination françoise » (vieillards pauvres), remettent, au gouvernement autrichien, l'état des biens afférents à celle-ci un village de *Lers* (Leers), 1787, le 20 avril ; le comte Ferdinand : écu fruste, sommé d'une couronne à cinq fleurons. S. : deux lions couronnés, regardants. Sans L. (cachet en cire rouge) (C. C. B., reg. 46660).

— (Le comte du) de la *Howardrie* [es], ci-dessus, 1787 : de gueules au lion couronné. L'écu, dans un cartouche, sommé d'une couronne à cinq fleurons et entouré au bas de guirlandes de roses. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid.).

— (Sœur du), abbesse de l'abbaye de Flines, diocèse d'Arras, 1787, le 9 avril : de gueules au lion couronné. L'écu, sommé d'une couronne à cinq fleurons, posé sur une crose en pal. S. : deux lions couronnés, regardants. Sans L. (cachet en cire rouge) (Ibid.) (voir **Laere**, **Landes**, **Saint-Omer**, Suppl.).

Chastre, *Frankes de Chastres, chevaliers, sires de Herialmont* (voir **Neuverne**), 1284 (n. st.) : une fasce, surmontée de trois merlettes. L. : S *Fraconis milit' de Chastre* (Hospices de Nivelles, à Nivelles).

Château, voir **Turck**.

Châtillon, voir **Casee** ; **Gymnich**, Suppl.

Chauvierey, voir **Lannoy**, **Vilain**.

Chêne, *Edil und ersame man Her Walram von me Chäine, her zu Zolveren* (Soleuvre), scelle un acte de *Lucard von Zone*, veuve de Jean de *Rommey-court* (Romécourt) (voir **SONE[Z]**), 1364 : six (3, 2, 1) merlettes. C. : un ... issant d'une cuve, chargée de trois merlettes, rangées en fasce. L. : S *Walra ... d ... a ...* (Arnhem, Chartes de Luxembourg) (voir **Orley** ; **Autel**, Suppl.).

On peut se demander si les trois oiseaux qui se rencontrent au 1^{er} sur l'écu parti d'Isabelle, femme de *Conne de Boulay* (1359), ne représentent pas la moitié des armoires des Chêne.

Cherisey, Nicolas de *Cheresey* (voir **Wiltheim**), 1670 : coupé ; au 1^{er}, un lion couronné, issant ; au 2^d, plain. L'écu sommé d'une couronne à trois fleurons et à deux perles. Sans L. (cachet en cire rouge) (Mille de Villers-Masbourg).

CHEVEL, voir **Zievel**.

Chimay, voir **Oijenbrugghe**, **Velasco**.

CHENERY, voir **CHINERY**.

Chimay, voir **Arenberg**, Suppl.

CHINERY, *Heinrich van Brii* (Breux) (son sceau



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

Pl. CCXXXII.

- Fig. 1. Gossuin van den Hezeacker (1479) (1).
 Fig. 2. Renier van den Hoevel (1481) (2),
 Fig. 3. Gossuin van Brecht (1484) (3),
 Fig. 4. Henri Kuijst (1490) (4),

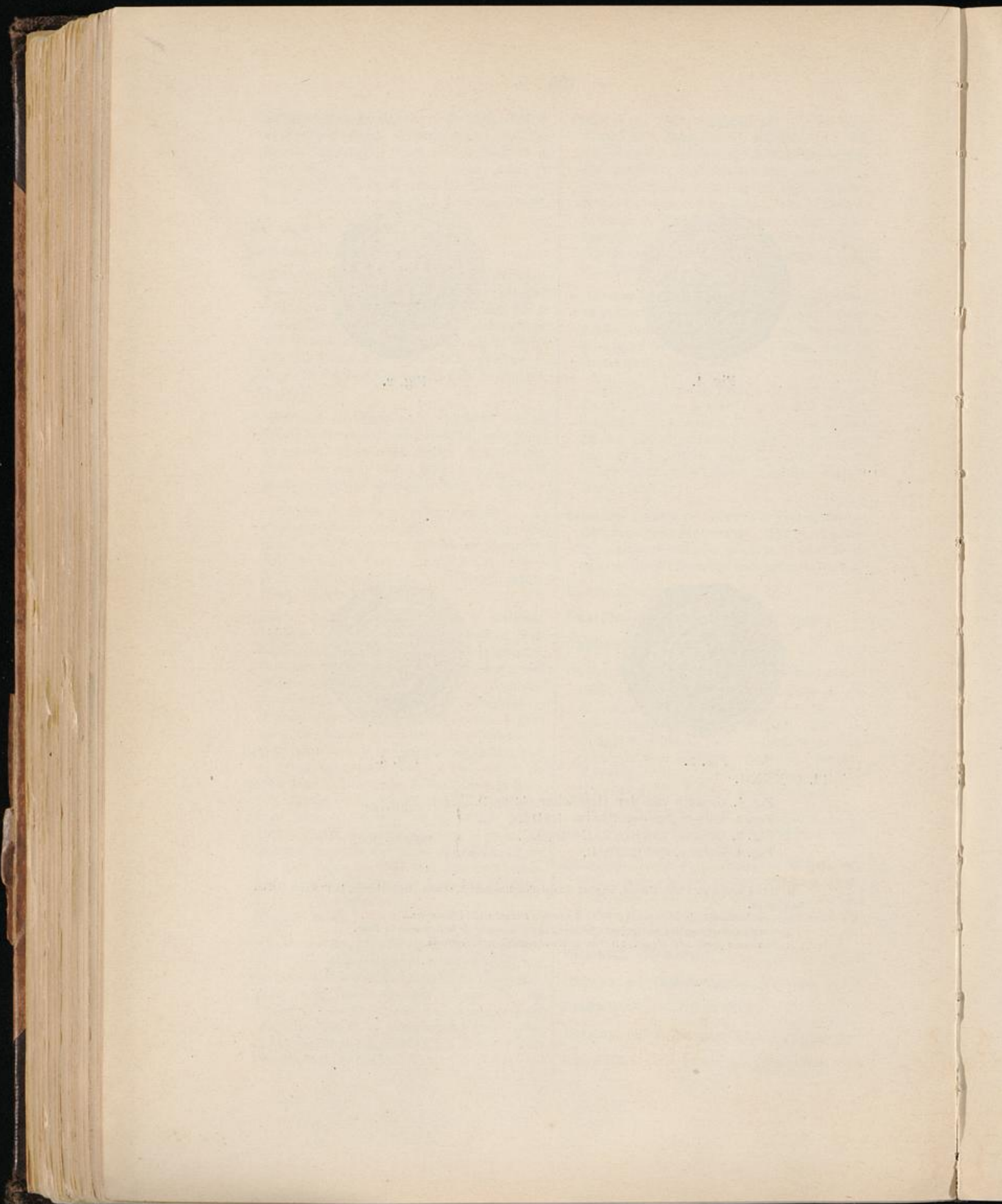
échevins
 de
 Bois-le-Duc.

(1) Il faut blasonner : trois tierces ; au chef chargé d'un lion issant, et non : trois tierces, la 1^{re} sommée d'un lion issant.

(2) Voici la légende de son sceau : *S Renieri van den Hoevel scabi in Boscodu...*

(3) Son sceau porte un écu au lion (sans brisure). L. : *S Gossuini de Brecht scab in Bosc.*

(4) Son sceau porte cette légende : *S Henrici Kuijst scabini in Boscoducis.*



est tombé) und *Launcy van Schyndri*, gebruder, beyde heren zur Schuren (la Grange) van eirf-schaffz wegen, adhérent au bouchfriden van den gemeynner van Tzolveren (voir **Soleuvre**) gemacht und besigelt, 1448, des sesten dag aprilis : un lion, le champ semé de ... (d'hermine?). L. :s de (Arnhem, Chartes de Luxembourg, N° 852).

CHINERY. *Juncher Juncher Loucy* (!) von Chinery, herre zu der Schuren, scelle des actes de *Conratte von Merre*, dit Rauch (voir **Meer**), 1457, 60, et un acte de *Henri von Glabbay*, le jeune, 1463; *Lauwe von Chenery*, herre zur Schueren, der eyn gemeyne here zo Zolveren (Soleuvre) ist, scelle un acte de *Jean de Puttelange*, 1463; *Lodewich van Chenery*, herre zur Schuren, noble vassal du Luxembourg, scelle le contrat de mariage *Neufchastel-Boulay* (voir **SAINT-SOINGNE**), 1463; *Ludewich van Chinery* et sa femme, *Kathrine van Ruldingen* (voir **Raville**), 1470; *Ludewich von Schinnery*, herre zur Schuren, déclare *das ich von dem wailgeborene edellen heren herren Glauden von der Nuwerburch* (Neufchastel), herre zu *Fahy* (Fay) und zu *Grancy* (Grancey), etc., ... *sinen herschafft halben von Berperch* (Berbourg), zu *slechten manne lehne entphangen zu hain die foedien* (avouerie) in dem dorff *Merstorff* (Moersdorf), et ce à charge d'une redevance annuelle d'un demi-florin, 1479, le 16 mars (st. de Metz) : un lion couronné et un semé de ... (d'hermine?). C. : un buste, hirsute, tortillé (vêtu

d'hermine?). L. : *S Louy de Che .erey* (Ibid., Nos 1103*, 1151, 1229, 1233, 1289a, 1437, 1642) (voir **Orley**).

Chiny, voir **SCHINNE**, Feltz, Suppl.

CHIVEL, } voir **Zievel**.
CHYVELL, }

Chombart. *Jacobus*, abbé du monastère du Saint-Sépulcre, de l'ordre de Saint-Benoît, à Cambrai, 1439, 47, 50, 5, 8, 61 : dans le champ du sceau, ogival, l'abbé debout, sous un dais, accosté de deux écus; A, un fascé, à la crosse abbatiale, en pal, brochante; B, une fasce, accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'une rose. L. : *Sigillum Iacobi abbatis sancti sepulcri cameracensis* (G., c. XIX, l. III).

Son nom n'est pas révélé par l'acte. Comp. **LE GLAY** (*Cameracum Christianum*), qui se trompe quant à la date de la mort de ce prélat.

Choppinet, voir **Parmentier**.

Choquay, voir **Lannoy**.

Chuffart, voir **Raulin**.

Ciavre, voir **Carenchon**.

Gillen, voir **Sillen**.

Ciney, voir **Cannart**.

CINEROY, voir **Salm**.

Cysoing, voir **Flameng**, **Trazegnies**.

D

Dadizeele. Sœur *Gille*, abbesse de l'abbaye de la Marquette, près de Lille, 1500 : dans le champ du sceau, ogival (fort cassé), l'abbesse debout, sous un dais; dans le bas, un écu à dix losanges, rangés en pal, par 3, 4, 3, aboutés (non accolés) (C. C. B., *Acquits de Lille*, l. 43) (voir **Spillaers**, **WOESTINE**; **Comines**, Suppl.).

Le nom de famille de l'abbesse ne figure pas dans l'acte. **LE GLAY**, *Cameracum Christianum*, p. 319, l'appelle : *Gillette de Dadizelle*.

Daele, voir **Groy**, **Steenland**, **Stevoort**.

Daels, voir **Wale**.

Dhaem[e], **Dhame.** Marie-Anne de *Dhaeme* (elle signe : *M. A. de Dhaem*) (voir **Wiltheim**), 1670 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, un lion; aux 2^e et 3^e, trois boules. L'écu, ovale, sommé d'une couronne à huit perles et accosté de deux palmes. Sans L. (cachet

en cire rouge) (Mlle de Villers-Masbourg) (voir **Vannerus**).

Daemeuve, voir **Spiroel**.

Daems, voir **Lathem**, Suppl.

Daendels, voir **Tellier**.

Daens, voir **Gilles**.

Dagstuhl, voir **KIRKELE**, Suppl.

Dhame, voir **Dhaem[e]**, **Vannérus**.

Dahmen (J.-H.), marguillier de l'église paroissiale de Schleiden, 1788 : écartelé; aux 1^{er} et 4^e, une dame debout, tenant de la main dextre une fleur; aux 2^e et 3^e, un chevron, accompagné en chef de deux ... (feuilles de tilleul, les tiges en haut?) et en pointe d'un trèfle. Sur le tout, un écusson fruste.